Santé publique: programme d'action communautaire 2003-2008

2000/0119(COD) - 23/11/2006 - Document de suivi

OBJECTIF : proposer un rapport sur la mise en œuvre du programme de santé publique en 2005.

CONTENU : les principales activités menées par le programme de santé publique en 2005, peuvent se résumer comme suit :

Informations sur la santé :

- un Livre vert a été publié dans le prolongement de la conférence ministérielle de l'OMS sur la santé mentale qui met l'accent sur l'importance de la santé mentale pour les objectifs stratégiques de l'Union en matière de santé publique et propose d'élaborer une stratégie au niveau communautaire dans ce domaine.

- les travaux pour la mise en place d'un système européen global d'information sur la santé et l'environnement se sont poursuivis, de même que pour l'évaluation intermédiaire prévue en 2007 sur la mise en œuvre des conclusions de la conférence ministérielle sur l'environnement et la santé qui s'est tenue en 2004 à Budapest ;

- les besoins en matière de surveillance de santé publique et les préoccupations de la population en ce qui concerne les champs électromagnétiques ont également été traités. Une étude a été menée sur les effets éventuels des téléphones portables de 3ème génération (UMTS), en particulier sur le développement d'un cancer dans le canal auriculaire humain.

- le plan d'action eEurope fixe comme objectif pour l'Europe de disposer, d'ici 2005, de «services publics en ligne modernes». Il propose notamment de promouvoir les services de santé en ligne. Parmi les mesures spécifiques, le rapport cite les cartes de santé électroniques, les réseaux d'information de santé et les services de santé en ligne qui ont progressivement vu le jour en 2005 ;

- dans le domaine des maladies rares, une conférence européenne a été organisée à Luxembourg pour renforcer les partenariats, partager les expériences acquises et examiner les goulets d'étranglement existants ainsi que les solutions envisageables ;

- un autre temps fort a été le lancement de la Task force sur les maladies chroniques et les maladies graves ;

- des progrès réguliers ont été réalisés dans l'élaboration d'indicateurs de santé devant permettre la collecte de données comparables dans les États membres de l'UE. Une liste restreinte des indicateurs de santé est désormais disponible en ligne.

Risques sanitaires : la Commission recense 3 grands types d'activités :

1) **Planification générale de la préparation** : la Commission a proposé une communication sur la planification générale de la préparation aux urgences sanitaires à l'échelon de l'Union. Cette stratégie doit aboutir à la mise en place et à l'amélioration de l'interopérabilité des plans nationaux, notamment par la création de mécanismes de coordination et d'outils d'analyse et de

communication permettant de renforcer la coopération entre les principales parties prenantes des États membres et de la Commission afin de mieux faire face aux urgences sanitaires ;

2) **Préparation à une pandémie de grippe** : la Commission a proposé une communication sur la planification de la préparation et de l'intervention de la Communauté européenne en cas de grippe pandémique laquelle tient compte des recommandations formulées par l'OMS et du centre européen pour la prévention et le contrôle des maladies (CEPCM). Un pas important vers l'application de ce plan a été franchi avec la mise en place d'un groupe de responsables chargés de réfléchir aux mesures à prendre en cas de risque imminent de pandémie. La Commission a également collaboré avec le comité pour la sécurité sanitaire et l'association des fabricants européens de vaccins (European Vaccine Manufacturers) pour garantir la fourniture d'un nombre suffisant de vaccins en un minimum de temps en cas de pandémie dans l'Union ;

3) **Exercices de préparation et de réaction** : dans ce contexte, 2 exercices de préparation et de réaction ont été organisés pour tester et évaluer la capacité de réaction de l'Union et des États membres en cas d'attaque bio-terroriste et de pandémie de grippe. Les rapports concernant l'évaluation des dispositifs de communication et des mesures nationales ont été publiés et constituent la base de nouvelles améliorations.

Déterminants de la santé : les principaux objectifs en 2005 étaient d'encourager et de stimuler les efforts des pays, et d'alimenter l'évaluation et la préparation de politiques, de stratégies et de mesures communautaires. Le programme de travail a donc mis l'accent sur les mesures liées à l'alimentation et l'alcool, au tabac et aux drogues, ainsi qu'au SIDA; les inégalités et les déterminants socioéconomiques plus généraux; et les domaines qui n'ont pas été entièrement couverts précédemment, comme les déterminants génétiques et l'activité physique. Des approches permettant d'intégrer divers aspects environnementaux et socioéconomiques et de cibler des groupes spécifiques, notamment les jeunes, ont également fait l'objet d'une attention particulière.

Parmi les mesures concernant l'alimentation et l'activité physique, on compte une initiative européenne sur les problèmes de poids, une campagne pour l'amélioration du style de vie en relation avec la promotion de la santé sur le lieu de travail, le soutien d'un réseau sur l'activité physique et le vieillissement, ainsi qu'un réseau d'écoles européennes luttant contre l'obésité infantile.

De nouveaux projets de premier plan sur l'alcool ont été financés en vue de la prochaine communication de la Commission sur l'alcool et la santé. Ils portent notamment sur le problème de l'alcool au volant chez les jeunes, se concentrent sur le rôle de l'éducation par les pairs et prévoient des mesures comme les avertissements sanitaires et l'étiquetage des boissons alcoolisées, ainsi que la formation des serveurs.

D'autres initiatives ont vu le jour en matière de santé mentale et plusieurs projets ont été consacrés à la prévention de la toxicomanie et à la lutte contre le VIH. Enfin, on citera, les travaux sur la génétique et la santé publique.